

SLO

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE MICHEL POLNAREFF (page 1)	
DROITS D'INSCRIPTIONS	
<u>CURSUS EVEIL</u>	
- élèves habitant la commune d'Hénin-Beaumont	20,00 €
- élèves habitant les autres communes	20,00 €
<u>CURSUS ENFANT et ADULTES</u>	
- élèves habitant la commune d'Hénin-Beaumont	20,00 €
- élèves habitant les autres communes	40,00 €
Demandeurs d'emploi, personnes non imposables et leurs enfants jusqu'à l'âge de 15 ans inclus, personne en situation de handicap, demeurant sur le territoire communal	Gratuité, sur présentation d'un justificatif en cours de validité
DROITS DE SCOLARITE	
<u>CURSUS EVEIL</u>	
- élèves habitant la commune d'Hénin-Beaumont	Gratuité
- élèves habitant les autres communes	20,00 €
<u>CURSUS ENFANT et ADULTES</u>	
- élèves habitant la commune d'Hénin-Beaumont	30,00 €
- élèves habitant les autres communes	60,00 €
à partir du 2 ^{ème} membre d'une même famille, tarif dégressif de 50% (Héniinois et autres communes)	
<u>Elèves exemptés de formation musicale :</u>	
- habitant à Hénin-Beaumont	15,00 €
- habitant une autre commune	30,00 €
<u>Elèves ne faisant pas de pratique instrumentale :</u>	
- habitant à Hénin-Beaumont	15,00 €
- habitant une autre commune	30,00 €
<u>Elèves inscrits uniquement en pratique collective</u> (Héniinois et autres communes)	Gratuité

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le 20/02/2024

SLO

ID : 062-216204271-20240220-DM_2024_0131-AR

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE MICHEL POLNAREFF (page 2)

DROITS DE LOCATION D'INSTRUMENTS

CURSUS découverte et initiation instrumentale

- élèves habitant Hénin-Beaumont et les autres communes

Gratuité

A partir de l'entrée dans le 1^{er} cycle instrumental

- élèves habitant la commune d'Hénin-Beaumont

30,00 €

- élèves habitant une autre Commune

60,00 €

CAS PARTICULIERS

Le tarif Héninois s'applique pour les enfants des agents ou les agents travaillant sur le territoire communal

Le tarif Héninois s'applique pour les enfants des enseignants et les enseignants des écoles, collèges et lycées du territoire communal